



Reconnue d'utilité publique



## LIVRET D'ACCUEIL

---

Résidence autonomie - **SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE**

Les Balcons  
de la Brévenne 



## Bienvenue à vous !

Toutes les équipes de la résidence autonomie *Les Balcons de la Brévenne* vous souhaitent la bienvenue.

Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous apporter au quotidien l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement, la manière dont se déroulent

les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins. Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort et sécurité sont les buts de notre travail et de notre présence à vos côtés, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

**La direction**





La résidence propose 45 places en hébergement permanent.



## Votre cadre de vie

Située à Sainte-Foy-l'Argentière, à proximité des commerces et des professionnels de santé, la résidence autonomie *Les Balcons de la Brévenne* bénéficie d'un environnement dynamique et animé.

Elle doit son nom à la magnifique vallée au cœur de laquelle le village est implanté.

Elle propose 45 places en hébergement permanent.

Tous les membres de l'équipe sont des professionnels compétents et formés pour que vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule en toute sécurité et dans le respect de vos droits et de vos libertés.



## Chez vous, pour vous

La résidence propose des appartements de type T1 (32 m<sup>2</sup>) ou T2 (42 m<sup>2</sup>), avec balcons, pouvant accueillir des personnes seules ou en couple. Tous sont équipés d'une kitchenette ainsi que d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche et toilettes.

Pour que vous vous sentiez en toute sécurité dans votre logement, nous mettons à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Vous avez la possibilité d'aménager votre appartement à votre guise avec votre mobilier, vos objets personnels et d'apporter votre téléviseur ainsi que votre téléphone (installation à votre charge).

Vous pouvez également, sous certaines conditions, amener votre animal de compagnie.

Dans votre logement, vous êtes chez vous, vous recevez votre famille ou vos amis quand vous le désirez. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener, déjeuner à l'extérieur avec vos proches et même partir en week-end. Prévenez-nous simplement de votre absence.

## À savoir

---

- **L'entretien des parties communes** est réalisé quotidiennement par les équipes de l'établissement.
- Vous êtes responsable du **nettoyage de votre logement** avec l'aide de prestataires extérieurs si nécessaire (frais à votre charge).
- Il vous appartient d'apporter **vos linges de maison** (serviettes de toilettes, draps, etc.) et de vous occuper du blanchissage.
- **Les travaux quotidiens** de la résidence et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Vous disposez d'une **boîte aux lettres à votre nom** dans l'entrée : le facteur y dépose directement votre courrier. De votre côté, vous pouvez déposer dans une boîte aux lettres dédiée, les courriers affranchis que vous souhaitez envoyer.
- **Des prestataires extérieurs** de votre choix (pédicure-podologue, kinésithérapeute, etc.) peuvent aussi venir vous prodiguer leurs soins, qui seront alors à votre charge.







Les membres du personnel feront preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.



## Votre bien-être

Nous sommes là pour assurer votre bien-être. En charge des trois principaux services que sont l'hôtellerie, l'accompagnement et l'administration, toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque membre du personnel fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- **Le service hôtelier** comprend des agents de cadre de vie.
- **L'équipe d'animation** comprend des bénévoles et des intervenants extérieurs
- **Le service administratif** comprend, outre la direction, une responsable de site pour répondre à vos demandes.

### Une cuisine équilibrée et savoureuse

Si vous le souhaitez, un service de repas payant est proposé dans notre salle à manger le midi, tous les jours de l'année.

Les menus sont affichés dans le hall.

Nous nous efforçons de vous offrir des repas « comme à la maison » mais servis « comme au restaurant ».

Selon vos besoins, une formule de menu allégé (hypocalorique) est possible. Des plateaux peuvent exceptionnellement vous être servis en chambre si votre santé le nécessite.

Tout repas qui n'est pas décommandé 72 h à l'avance sera facturé.

Vous pouvez inviter votre famille ou des amis à déjeuner, sur réservation 72 h à l'avance, en fonction des places disponibles.

Un potage pour le soir est offert aux personnes qui prennent le repas de midi.

## Vos activités

Quelles activités préférez-vous ? Des ateliers pour exercer votre mémoire ? Des activités manuelles comme la peinture ? Ou encore confectionner un gâteau, participer à une chorale, pratiquer de la gymnastique douce pour vous maintenir en forme ?

Notre programme d'animations est varié : ateliers mémoire, chant, jeux de société, travaux manuels, repas à thème, gymnastique adaptée, jardinage, sorties au parc, au théâtre, au cinéma, à des expositions...

Des rencontres peuvent être organisées avec les élèves des écoles voisines, les résidents d'autres maisons de retraite du secteur, des bénévoles et les habitants du quartier.

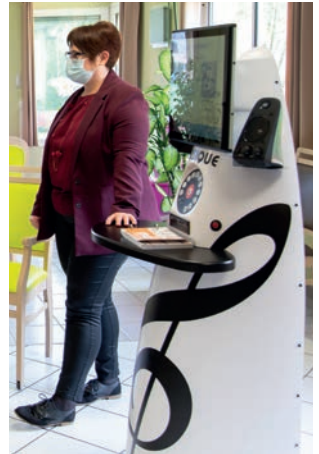
Toutes ces activités sont proposées et mises en place dans le seul but que vous y preniez du plaisir. Vous n'avez aucune obligation d'y participer.

Une commission d'animation se réunit régulièrement pour recueillir vos avis et vos suggestions.

Le programme des activités est affiché dans le hall d'entrée, et sur les panneaux d'informations dans les étages de l'établissement. Il est aussi déposé dans les boîtes aux lettres chaque mois.

À tout moment, pour bavarder, partager une collation, la salle d'animation est à votre disposition.

**Toutes les activités sont proposées dans le seul but que vous y preniez du plaisir.**





Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.



## Un accompagnement de qualité

*Les Balcons de la Brévenne* est une résidence autonomie, véritable substitut du domicile. Vous pourrez faire intervenir chez vous les services d'aides et de soins de votre choix.

Vous avez, par ailleurs, l'entière liberté de conserver ou de choisir votre médecin traitant.

Sachez également que la résidence fait partie du réseau de gérontologie local composé d'organismes sociaux ainsi que d'établissements et de services de soins publics et privés locaux.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter la direction ou le personnel d'accompagnement avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions ensemble.



# Accueil et prise en charge

---

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer.

Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- vos justificatifs de ressources (dernier avis d'imposition).

Les tarifs complets des prestations et services vous sont indiqués dans une fiche remise en annexe de ce livret.

Nous vous rappelons que la résidence est partiellement habilitée à l'aide sociale.

En fonction de votre état de santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation de logement sociale (ALS) ;
- l'aide sociale ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

**L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.**

# Une équipe à l'écoute

---

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 8h30 à 18h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale**, qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées dans l'entrée de la résidence).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrions souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

## Respect de vos droits et bientraitance

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le

règlement de fonctionnement de l'établissement. En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits. Si votre état de santé le demande, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

## Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.



Juin 2022. Crédits photo : Valérie Coutron - Réalisation : tand™

Certaines des photographies de ce livret ont été prises avant la crise sanitaire. En période épidémique, les personnels de Partage et Vie sont équipés de protections adaptées et respectent les gestes barrières.

## Les Balcons de la Brévenne Résidence autonomie

159, rue du Stade – 69610 Sainte-Foy-l'Argentière

Tél : 04 74 26 23 52 - Fax : 04 74 26 24 48

Courriel : [lesbalconsdelabrevenne@fondationpartageetvie.org](mailto:lesbalconsdelabrevenne@fondationpartageetvie.org)



Reconnue d'utilité publique

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 124 établissements et plus de 6 400 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.



[fondationpartageetvie.org](http://fondationpartageetvie.org)